

de MM. Hubert Launay, Robert Cramer, Michel Mermillod, Daniel Sormanni, Pierre Rumo, Mmes Anne-Marie Bisetti et Alice Ecuivillon

(amendée et acceptée par le Conseil municipal lors de la séance
du 15.05.1996)

Aides d'urgence.

Considérant:

- qu'il est du devoir de la Ville de Genève d'aider les plus démunis;
- que les employé(e)s des missions diplomatiques qui fuient les conditions de travail intolérables font partie de ces démunis;
- qu'il ne s'agit pas d'opposer des catégories de personnes qui ont besoin d'une aide urgente,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à:

- a) mettre à la disposition du Syndicat sans frontières les deux appartements sis au 6, rue des Terreaux-du-Temple (4e étage) ou dans le secteur de Saint-Gervais, pour y loger de façon temporaire les employé(e)s des missions diplomatiques se trouvant en état de détresse;
- b) prendre langue avec les amiables compositeurs pour qu'ils mettent sur pied un fond des missions diplomatiques destiné à payer les loyers et entretiens des susdits appartements.